

## Fiche d'examen au cas par cas pour les documents d'urbanisme

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Date de complétude	N° d'enregistrement
19/09/16	19/10/16	2016-1364

### 1. Intitulé du projet

<b>Quelle est la procédure ?</b> (élaboration de PLU, PLUi ou carte communale, révision de PLU, PLUi ou carte communale, déclaration de projet impactant un PLU)	Élaboration du PLU
---	--------------------

### 2. Identification de la personne publique responsable

Personne publique responsable	Commune de Morangles
Personne à contacter	Mme Lemoine Maire de la commune
Courriel	Mairie.morangles@orange.fr

### 3. Caractéristiques de la procédure

#### Caractéristiques générales du territoire

Commune(s) concernée(s)	Morangles
Nombre d'habitants concernés	410 (recensement INSEE 2013)
Superficie du territoire concerné	593 hectares

**Pour quelle raison la procédure est-elle engagée?** (accueil d'un projet spécifique, document en vigueur ne répondant plus aux besoins actuels...)

*Annexe : s'il y a eu une délibération du conseil municipal en ce sens, joindre la délibération engageant la procédure*

La Commune est actuellement dotée d'un Plan d'Occupation des Sols. Ce dernier ne répond plus aux dernières évolutions législatives et réglementaires (Lois Grenelle et ALUR).

**Quelles sont ses grandes orientations ?** (démographie, protection de l'environnement, économie, tourisme, équipements publics...)

*Annexe : pour une élaboration ou une révision « générale » de PLU communal ou intercommunal, joindre le projet de PADD qui a été débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.*

Les orientations, débattues au sein du Conseil Municipal, sont énoncées dans le PADD de Morangles, qui est joint en annexe au présent document.

**Si un document d'urbanisme est en vigueur sur le territoire concerné, quelles sont les grandes évolutions réglementaires envisagées ?**

*Annexes : joindre le règlement graphique (plan de zonage) du document en vigueur et, le cas échéant, une première version du projet de zonage en cours d'élaboration ;*

Une première version du plan de découpage en zones du territoire de Morangles est jointe en format A0 au présent document.

**Le projet sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) (exemples : avis de la commission départementale de consommation des espaces agricoles, autorisation du SCoT au titre de l'article L. 122-2 du code de l'urbanisme...) ou fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ? (ex : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement...)**

Si oui, préciser

Dans le cadre de la consultation, la CDPENAF sera saisie.

**Le projet est-il concerné par :**

Un SCoT ? Un schéma de secteur ?  
Si oui lesquels ?

SCOT du Pays de Thelle

Ce(s) document(s) a-t-il (ont-ils) été élaboré(s) selon les dispositions de la loi Grenelle 2 ? (*effet de serre, qualité de l'air, de l'eau et des sols, restauration et protection de la biodiversité...*)

Ce document n'est pas Grenellisé.

Un SDAGE et/ou SAGE ? Si oui  
le(s)quel(s) ?

Le SDAGE de la Seine et des cours d'eau côtiers Normands de 2016-2021. Pas de SAGE.

Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme : le document en vigueur sur le territoire a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Le territoire est couvert par un POS, il n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

**4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine**

**Gestion économe de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain**

Quels sont les objectifs du projet en matière de maîtrise de la consommation d'espaces ?

-Privilégier une densification du cœur du village en s'appuyant sur les dents creuses : identification de 10 dents creuses dans lesquelles la totalité des logements prévus à l'horizon 2030 peuvent être réalisés.

<p>Quelle est l'évolution par rapport aux tendances passées ?</p>	<p>Le projet communal dans le PLU ne prévoit aucune zone à urbaniser en extension contrairement au POS. Une unique zone U englobe le village existant.</p>	
<p><b>Le projet a-t-il pour conséquence d'ouvrir à l'urbanisation certaines parties du territoire : oui / non ? Si oui :</b></p>		
<p>Quelles possibilités d'optimisation du potentiel constructible à l'intérieur du tissu urbain existant (<i>densification, dents creuses, opérations de démolition/reconstruction, friches, bâtiments non investis, logements ou locaux vacants...</i>) ont été préalablement examinées ?</p>	<p>Développement urbain basé uniquement sur le comblement des dents creuses à l'intérieur du périmètre actuellement urbanisé du village.</p>	
<p>Quelle est approximativement la superficie consommée ?</p>	<p>Aucune surface consommée en dehors du tissu urbain (10 dents creuses représentant un potentiel d'une vingtaine de logements, soit 1,4 ha)</p>	
<p>Expliquez dans les grandes lignes, en fonction des zones concernées, les impacts de cette ouverture à l'urbanisation (<i>sur les espaces agricoles, naturels ou forestiers, en termes de déplacements...</i>).</p>	<p>Aucune zone à urbaniser n'est prévue sur le territoire, ainsi il n'y aura donc pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de consommation de terres agricoles</li> <li>- de consommation de secteurs naturels forestiers ou identifiés comme d'intérêt écologique</li> <li>- pas d'impacts sur les déplacements</li> </ul>	
<p><b>Milieux naturels et biodiversité</b></p>		
<p>Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :</p>	<p>Oui Non</p>	<p>Si oui, lequel(le)s ? Quels sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones (ou à proximité immédiate de ces zones) par la procédure d'urbanisme en cours ? Quels impacts potentiels peuvent-ils avoir sur ces zones ?</p>
<p>Zone Natura 2000 (dans un rayon de 15 km) ?</p>		<p>ZPS Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du roi (4km) ZSC Coteaux de l'Oise autour de Creil (10 km)</p>
<p>Zone importante pour la conservation des oiseaux(ZICO) ?</p>		
<p>Réserve naturelle (régionale ou nationale) ou parc naturel régional ?</p>		<p>NON</p>

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ?			ZNIEFF de type 1 « Bois des Bouleaux et la remise des chênes (vallée de la bosse) »
Arrêté préfectoral de protection de biotope ?			Non
Continuité écologique connue ? Continuité repérée par la commune ou l'intercommunalité, par un document de rang supérieur (SCoT, DTA...) ?			Non
Zone à dominante humide identifiée par le SDAGE ?			Non
Zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? Repérée par un document de rang supérieur (SCoT, SAGE) ou par un autre document (contrat de rivière, inventaire du Conseil général...) ? Ou identifiée au titre de la convention de RAMSAR ?			Non
<b>Paysages, patrimoine naturel et bâti</b>			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	Oui	Non	Si oui, lequel(le)s ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par le projet de document d'urbanisme en cours ? Quels impacts potentiels peuvent-ils avoir sur ces zones ?
Éléments majeurs du patrimoine bâti (monuments historiques et leurs périmètres de protection, élément inscrit au patrimoine de l'UNESCO, sites archéologique) ?			Zonage archéologique
Site classé ou projet de site classé ?			Non
Site inscrit ou projet de site inscrit ?			Non

Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ou Aire de mise en valeur du patrimoine (AVAP) ?			Non
Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) ?			Non
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur (ScoT, DTA...) ?			Non
<b>Ressource en eau</b>			
<b>Captages</b> : Le projet est-il concerné par un(e) (ou plusieurs) :	Oui	Non	Si oui, précisez lesquels ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par le document d'urbanisme en cours ? Quels impacts potentiels peuvent-ils avoir sur ces zones ?
Périmètre de protection ( <i>immédiat, rapproché, éloigné</i> ) d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?			Non
Captage(s) prioritaire(s) Grenelle 2 ?			Non
Captage(s) repéré(s) par un SDAGE ?			Non
<b>Usages</b>	Oui	Non	Précisez si besoin
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs pour l'alimentation en eau potable et pour les autres usages? <i>Précisez comment la (les) commune(s) est (sont) approvisionnée(s) en eau.</i>			Oui
Y a-t-il un risque de conflit entre ces différents usages ?			Non
Le projet est-il concerné par une zone de répartition des eaux (ZRE) ?			Oui celle de l'Albien.

<p>Quel(s) est (sont) le(s) type(s) d'assainissement utilisé(s) ? Un schéma d'assainissement est-il en vigueur ? En cas d'assainissement collectif, le système d'assainissement a-t-il une capacité suffisante pour les besoins présents et futurs du territoire et des autres territoires qui y sont raccordés ? Quel est l'impact sur les rejets dans les milieux ?</p>			<p>Assainissement collectif géré par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Plateau de Thelle à Ercuis. La commune est dotée d'un zonage d'assainissement.</p>
<p><b>Sols, sous-sols, déchets</b></p>			
<p>Le document est-il concerné, Oui Non Si oui, lequel(le)s ? sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :</p>			
<p>Sites et sols pollués ou potentiellement pollués (base de données BASOL) ?</p>			<p>Non</p>
<p>Anciens sites industriels et activités de services (base de données BASIAS) ?</p>			<p>Non</p>
<p>Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?</p>			<p>Présence d'anciennes carrières. Aucun projet d'activité de carrières</p>
<p>Projet d'établissement de traitement des déchets sur le territoire ?</p>			<p>Non</p>
<p><b>Risques et nuisances</b></p>			
<p>Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Si oui, lequel(le)s ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?</p>
<p>Risques ou aléas naturels  (inondations, mouvement de terrain, coulées de boues...), industriels, technologiques, miniers connus ?</p>			<p>Aléa retrait gonflement des argiles faible à modéré, recensement de plusieurs effondrements de terrain liés à la présence de cavités et risques fort d'inondation et de coulées de boues.</p>

Plans de prévention des risques ( <i>naturels, technologiques, miniers</i> ) approuvés ou en cours d'élaboration ?			Non
Nuisances connues ( <i>sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</i> ) ou projets susceptibles d'entraîner de telles nuisances ?			Non
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?			Plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Persan-Beaumont
<b>Air, énergie, climat</b>			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	Oui	Non	Si oui, lequel(le)s ?
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?			Non
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) et/ou le plan climat énergie territorial (PCET) ?			Non
Parc éolien ou parc photovoltaïque existant ou en projet ?			Non

**Éléments complémentaires  
que la personne publique responsable souhaite communiquer (facultatif)**

Annexes		
Élaboration ou révision (article L. 123-13, I, CU) de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale	x
Cas d'une procédure d'évolution de PLU	Étude préliminaire des incidences sur Natura 2000 (méthode proposée sur le site <a href="http://www.natura2000-picardie.fr/EI_MO.pdf">http://www.natura2000-picardie.fr/EI_MO.pdf</a> )	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	x
	Le cas échéant, une première version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	x
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	x